

Entretien

Faisons connaissance avec...



Nom: Moynat
Prénom: Patrick
Age: 46 ans
Fonction: chef de service Police municipale dès août 2009
Etat civil: divorcé
Sport: ju-jitsu (arts martiaux), course à pied, musculation
Hobbies: informatique

Depuis août 2009, date de votre entrée en fonction à la tête de la police municipale, la situation semble avoir bien évolué ?

On peut dire qu'on est passé d'un agent municipal à une équipe professionnelle de 5 collaborateurs formés et pro actifs sur le terrain. En tant que chef de poste, je dois bien entendu consacrer une partie de mon temps à la gestion du service, mais le travail de toute l'équipe est avant tout orienté vers la population. J'ai mis sur pied une réponse téléphonique en continu pour être justement sans cesse à l'écoute de nos communiens. Nous leur devons une réponse à toutes leurs doléances.

Et ça fonctionne, vous avez réussi à instaurer un dialogue avec les Thônésiens ?

Les appels en constante augmentation me laissent croire que la confiance est en passe d'être regagnée, que notre travail est reconnu et apprécié par la population. Nous privilégions l'information et les règlements à l'amiable plutôt que la répression pure et dure. Un agent de police municipale doit être capable d'assumer le rôle de médiateur. Faire usage des moyens de contrainte à sa disposition ne signifie pas nécessairement passer à l'acte. Son attitude et les mots qu'il emploie sont ses premières armes.

J'ai l'impression d'entendre parler le formateur qui est en vous ?

Effectivement, j'attache une grande importance à la formation. J'ai d'ailleurs été pendant 11 ans, en parallèle de ma fonction de responsable de la cellule de tactique et de techniques d'intervention à la gendarmerie cantonale, directeur technique des moyens de contraintes de l'institut suisse de police. A ce titre, je gérais un pool de formateurs chargés de l'instruction de tous les corps constitués en Suisse. Je continue cette activité de moniteur au sein des communes genevoises. Pour en revenir à l'agent sur le terrain, je veux quand même préciser que, bien que la médiation soit toujours tentée, la répression fait également partie de notre panoplie.

Il est clair que votre rôle est avant tout de faire appliquer les lois.

Je me permets de vous reprendre. Notre rôle est de faire appliquer les lois avec discernement. La notion de discernement est importante, elle nécessite le recul suffisant pour prendre en compte les sensibilités particulières qui ne sont pas anodines au niveau communal. Un véritable dialogue existe avec les autorités et des discussions à large échelle peuvent déboucher sur des compromis communaux dans l'application de certains règlements. L'essentiel est d'atteindre des résultats, de diminuer les incivilités en restant bien entendu dans les limites de la sécurité.

Combattre les incivilités constitue une priorité pour la police de proximité que vous représentez ?

Avec la sécurité du territoire, c'est effectivement un de nos chevaux de bataille. Une lutte efficace passe par le développement de collaborations étroites avec les services communaux. Que ce soit avec la police cantonale ou au niveau communal, la voirie, les espaces verts, les routes ou les travailleurs sociaux, la police municipale travaille en partenariat afin d'optimiser sa réactivité. Une décharge sauvage, un arbre obstruant un chemin ou des nuisances sonores ? Elle intervient et œuvre à la mise en application des diverses lois et règlements. Leur respect est un vrai travail d'équipe !

Agenda: printemps 2011

- 7 avril 2011 | dès 18h
N'oubliez pas de vous inscrire à la traditionnelle **soirée des aînés**.
Salle des fêtes.
- 14 avril 2011 | 20h30
Au croisement du rock alternatif et de la veine réaliste, **Les Têtes Raides** revendiquent toujours un esprit de révolte, quoique s'exprimant de manière plus concise avec les années. **Salle des fêtes.**
- 16 avril 2011 | 20h30
La Musique de la Police genevoise donne un concert à Thônex et vous fera danser jusqu'au bout de nuit.
Salle des fêtes.
- 20 avril 2011 | 20h30
Depuis sa victoire à la Star Academy, **Jenifer** a su gagner définitivement, au fil des albums, le cœur du public. Son quatrième opus, plus électro, est un concentré d'énergie résolument tourné vers les dance floors.
Salle des fêtes.
- 6 mai 2011 | 20h30
Popa Chubby est un chanteur et guitariste de blues et de rock new-yorkais. Chacun de ses albums est un concept en lui-même, une synthèse très personnelle entre blues, rock, funk et pop.
Salle des fêtes.
- 6 & 7 mai 2011
Le Festival des arts urbains propose une large variété de concerts de musiques actuelles. **La Barakason, Centre de loisirs de Thônex.**
- 7 mai 2011 | 20h30
Inventif et novateur, **Shaka Ponk** pousse le métissage à son extrême, aussi bien au niveau des styles de musique que des lyrics en trois langues. Sur scène, les effets multimédias, la folie des musiciens et le charisme du chanteur présentent un mélange détonnant à ne pas manquer. **Salle des fêtes.**
- 13 au 15 mai 2011
Fête biennale du jumelage avec Graveson. **Thônex.**
- 25 mai 2011 | de 14h30 à 19h30
Venez donner votre sang et sauver des vies. **Salle des fêtes.**
- 27 mai 2011 | 20h30
Grand Corps Malade a contribué à sortir le slam de son cadre intimiste des débuts. Ses magnifiques textes sont dits et accompagnés d'une mélodie minimaliste en arrière-plan qui les souligne harmonieusement.
Salle des fêtes.

Dates à agender

- 1^{er} juillet 2011 | dès 18h
Fête des écoles.
Place des fêtes de la mairie.
- 21 septembre 2011
Sortie des aînés sur inscription.
- 15 octobre 2011 | dès 19h
Fête de la bière et de la choucroute.
Salle des fêtes.
- 16 novembre 2011 | de 15h à 17h30
Loto des aînés. Salle des fêtes.
- 7 décembre 2011 | de 15h à 17h30
Loto des aînés. Salle des fêtes.
- 9 décembre 2011 | dès 18h
Fête de l'Escalade. Salle des fêtes.
- 24 décembre 2011 | dès 12h
Repas des personnes seules.
Salles annexes de la salle des fêtes.

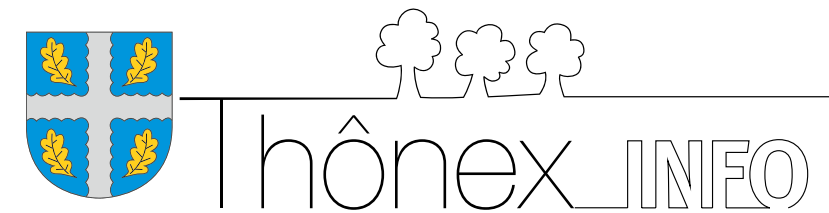
www.thônex.ch



Mairie de Thônex
58, chemin du Bois-Des-Arts
C.P. 64 - 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires

Lundi - jeudi: 8h - 17h
(vendredi et veille de jour férié: 8h - 16h30)



N°14 mars 2011

Edito

Pascal Uehlinger,
Maire

Chères Thônésiennes,
Chers Thônésiens,

Datée du 1^{er} février 2011, une lettre de la Direction générale de la mobilité informe le Conseil administratif de Thônex que les aménagements envisagés à la rue de Genève pour améliorer la sécurité des usagers font l'objet d'une analyse approfondie. En apparence, une collaboration harmonieuse règne avec la DGM. Ne vous y trompez pas ! Les quelques mesures décidées sur place début août 2010, en présence de représentants de la DGM et du Département des constructions et des technologies de l'information, semblaient pourtant avoir reçu l'adhésion de tous et pouvoir être effectuées sans tarder. Que nenni ! C'était sans compter le blocage systématique qui caractérise tous les dossiers liés à la circulation et à la sécurité routière. Les exemples ne manquent pas à Thônex, d'une simple mise en site propre du bus au dossier délicat des Communaux d'Ambilly, les autorités thônésiennes ont beau relancer et multiplier les propositions et demandes d'autorisation, rien ne bouge. Pire, aucune réponse n'est donnée par rapport aux dossiers en cours.

Il existe pourtant un schéma directeur cantonal de la circulation qui définit les grands principes en la matière et sur lequel devraient s'appuyer les services de la DGM. Personne ne semble se souvenir de son existence. De quoi susciter de grands doutes sur la capacité du DCTI et de la DGM à gérer de manière adéquate la problématique de la circulation aux Communaux d'Ambilly. Par contre, la demande d'un audit par le Grand Conseil sur la DGM ne surprend personne...

Claude Détruche,
Conseiller administratif



Philippe Decrey,
Conseiller administratif

Le point sur

- Le projet de logements à Clair-Val
- Le dossier des Communaux d'Ambilly
- La culture à Thônex

Du nouveau dans la commune

- Organisation de potagers urbains
- Installation d'une nouvelle déchetterie
- Création d'un site propre pour le bus

Ne manquez pas

- Le 39^e anniversaire du jumelage avec Graveson
- Le concert de la Musique de la Police genevoise
- Jenifer à la salle des fêtes

Faites connaissance

- M. Patrick Moynat,
chef de la police municipale

Urbanisme

Plan localisé de quartier de Clair-Val

Situé à l'avenue de Thônex, à la hauteur du chemin de Clair-Val, le plan localisé de quartier (PLQ) dit de Clair-Val prévoit la construction de trois immeubles de quatre étages. Un immeuble de type «D2» est également prévu. La presque totalité des surfaces sera affectée à des logements avec la possibilité de créer des surfaces commerciales au rez-de-chaussée de deux des bâtiments. Un parking

est prévu en sous-sol. Ce PLQ, conforme aux réglementations en vigueur, a été adopté par le Grand Conseil le 17 mars 2008 et par le Conseil d'Etat le 26 août 2009. Depuis, ce projet était bloqué au Tribunal administratif suite à des recours de riverains. Ces oppositions viennent d'être levées, mais un recours au Tribunal fédéral a été déposé.

Eco-points

Nouvelle déchetterie enterrée

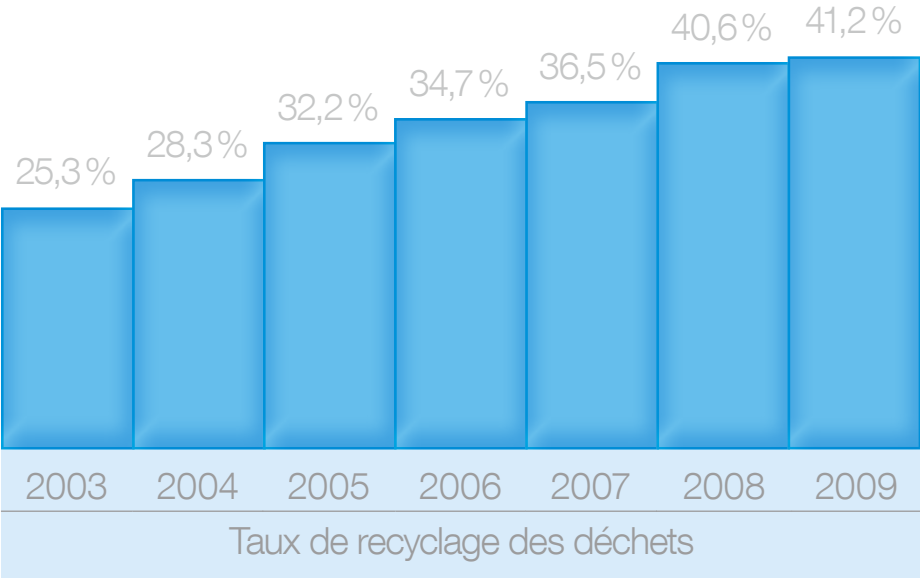
10 ans après l'installation des bennes destinées au tri sélectif des déchets, force est de constater que les installations souterraines, sur le modèle de ce qui a été réalisé au chemin de Marcelly, s'imposent pour les sites les plus importants. L'éco-point du centre de loisirs faisait partie de ceux-là: trop d'objets volumineux jonchaient le sol à côté des bennes associant presque le lieu à une décharge sauvage. La commune a donc décidé de créer une nouvelle déchetterie enterrée sur le site du centre de loisirs. Ce nouveau système apporte des améliorations tant sur le point visuel que phonique, facilite l'accès au centre de loisirs et augmente la capacité de récupération. Un éclairage au moyen de panneaux photovoltaïques est testé et pourra être décliné sur d'autres sites s'il est concluant.

Tri des déchets

Progression du taux de recyclage

Depuis 2003, le taux de recyclage des déchets à Thônex n'a cessé de progresser. L'augmentation du taux est une résultante évidente des nombreuses mesures d'incitation mises en place. On peut citer le développement des tournées de collecte, l'amélioration des infrastructures, notamment la création de déchetteries enterrées, et l'élargisse-

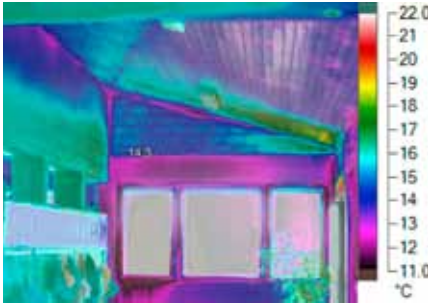
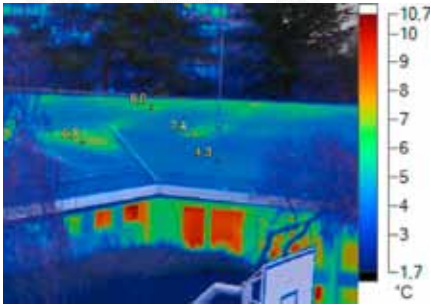
ment des horaires au centre de voirie. Ce qui est remarquable à Thônex, c'est de réussir à maintenir cette progression sur le moyen terme. Il est bien connu que les derniers pourcentages de progression sont toujours les plus difficiles à atteindre. Alors, bravo à tous pour cette constance dans l'effort et surtout, continuez comme ça!



Cité de l'énergie

Thermographie à l'école de Pont Bochet

Dans le cadre du programme énergétique Cité de l'énergie, une étude thermographique a été effectuée, en novembre 2010, sur les trois bâtiments composant le groupe scolaire de Pont Bochet. Son objectif est de mettre en évidence les déperditions énergétiques par les murs, les vitrages et la toiture. Une caméra reliée à un logiciel spécialisé permet d'obtenir des thermogrammes sur des parties bien précises. Les très belles images obtenues sont constituées de zones de couleurs différenciées selon la chaleur dégagée. Elles permettent d'identifier les déperditions liées à la qualité des matériaux et aux types de construction. En l'occurrence, au Pont Bochet, les murs extérieurs, les simples vitrages et l'isolation de toiture présentent des déperditions thermiques qui nécessiteront des travaux de rénovation.



Communaux d'Ambilly

Communiqué de presse boycotté!

Consterné par la méconnaissance totale du dossier dont avaient fait preuve les médias suite au préavis favorable voté par le Conseil municipal au plan localisé de quartier des Communaux d'Ambilly, le Conseil administratif a diffusé, le 19 janvier 2011, un communiqué de presse visant à clarifier sa position. Ce communiqué, pourtant transmis à tous les médias qui s'étaient empressés de critiquer vertement la commune, n'a été relayé que par Le Chênois. Il ne nous semble donc pas exagéré de parler de boycott. Choqués de cette attitude pour le moins partisane, plusieurs Thônésiens ont même écrit aux rédactions pour leur faire part de leur étonnement quant à cette non publication. Sans plus de visibilité dans les colonnes des quotidiens, la commune a décidé de diffuser elle-même le communiqué au moyen d'un tous ménages.

Développement durable

Création de potagers urbains

Que signifie créer un potager urbain? C'est transformer un espace à l'abandon et inutilisé en jardin potager au pied d'immeubles, que les habitants peuvent s'approprier. Cela permet aux citoyens de se rencontrer et de jardiner ensemble sur la même parcelle. La commune, en association avec Equiterre, a pensé appliquer ce nouveau concept à une zone proche de Marcelly, histoire de redonner aux Thônésiens le goût de la nature et du travail de la terre.

L'idée a rencontré un franc succès et la première séance d'information a déjà débouché sur passablement d'inscriptions. Des lots vont être également attribués aux écoles et à la crèche. La formation et la mise en place seront assurées par le service communal des espaces verts.

Culture

Grand vide culturel programmé

Il n'y aura plus de saison culturelle à Thônex à partir de 2012. Les autorités thônésiennes sont à la fois tristes et en colère de la fin abrupte réservée à ThônexArtSpectacles. Tristes, car la jeune pousse plantée il y a 5 ans commençait à donner de jolies feuilles et lui couper eau et lumière en pleine croissance revient à l'arracher purement et simplement. En colère, car ceux qui effectuent un véritable travail de sape depuis 4 ans n'ont jamais apporté la moindre solution concrète et se sont contentés de faire jouer les clivages gauche-droite sans en assumer les conséquences jusqu'au bout.

Revenons sur la chronique de cette mort annoncée. Le 18 janvier, le comité d'évaluation a mis un terme à la procédure de marché public pour deux

attestations manquantes et des lacunes dans le respect du cahier des charges. Soit, le prestataire en charge de ThônexArtSpectacles depuis 2006 devra quitter ses fonctions à fin 2011. Une majorité du Conseil municipal a ensuite souhaité modifier le cahier des charges, notamment à des fins d'économie. Résultat: un seul dossier de candidature, d'ailleurs rejeté pour son manque de professionnalisme. Si l'actuel mandataire ne peut pas prendre d'engagements pour 2012, la culture sera définitivement enterrée à Thônex. Et avec elle, le rayonnement de la commune en Suisse romande et en France voisine, les retombées économiques et ce petit quelque chose qui fait que nous, Thônésiens, nous sommes fiers de notre ville.

Jumelage

Graveson à Thônex les 13, 14 et 15 mai 2011

A l'occasion du 39^e anniversaire du jumelage, une grande délégation fera le voyage de Graveson pour passer un week-end haut en couleurs dans notre commune. Après la réception officielle de la population par les autorités, des équipes mixtes s'affronteront dans la bonne humeur au cours d'un rallye. Cette mise en jambes, qui permettra de définitivement faire connaissance, sera suivie par des joutes sportives donnant à chacun l'occasion de faire valoir ses talents dans des sports aussi variés que le tennis, la pétanque ou le tir. La journée se terminera le samedi soir, par un repas officiel mais tout aussi décontracté. Enfin, tout le monde se séparera avec regret le dimanche, après une visite de Genève en vieux tram.



Circulation

Petit point de situation

Comme déjà largement expliqué dans l'édito, la plupart des dossiers liés à la circulation sont bloqués dans des procédures sans fin avec l'Etat. On peut quand même noter qu'un site propre va être réalisé pour le bus à l'avenue de Tronchet. Côté commune, un crédit

a été voté pour concrétiser la volonté des Trois-Chêne de passer à un système de zone bleue associé à des macarons pour les riverains. Cette première phase aboutira à la formulation d'une demande d'autorisation auprès du canton.